

Halluin



Emotion
aux déportés p.2



La crèche
multiaccueil,
une bien belle
inauguration ! p.4



Les 3 jours
d'Euralys p.11



10 jours de la
Petite enfance :
de la musique aussi
p.13



DOSSIER

Audit financier de la Ville :
la situation est très préoccupante



Du 2 au 18 avril

Le Printemps du commerce

L'arrivée du printemps est également synonyme d'actualité commerciale avec le « Printemps du commerce » organisé par l'ACAH. Durant cette période, plusieurs manifestations : lâcher de ballons (notre photo) à la halle Nkong-Zem, tombola réservée aux enfants puis celle destinée aux plus grands avec à la clef pour le gagnant (e) un chèque de 250€ en bons d'achats !



27 avril

Au rendez-vous des belles bagnoles

Anciennes bien évidemment, de collections absolument. Mais pas que ! En effet, les « 2 roues » étaient également invités à pavoiser au jardin de la Paix lors de la 8^e édition de « Auto-Rétro » organisée par l'association halluinoise du même nom. Une bien belle manifestation qui a atteint son objectif : faire rêver les nombreux visiteurs.



27 mai

Sing Me a Song

Vous avez reçu un SMS spécial, une dédicace originale : un Sing Me a Song. Un coursier en mobylette est venu livrer chez vous une chanson offerte par un proche, par un ami ou par un collègue... Cette livraison de chansons a été proposée par la compagnie On Off lors de la 28^e édition des rencontres théâtrales du Fil et la Guinde. Le soir même le concert « SMS live » a fait vibrer la Galerie.



pillés au Jardin de la Paix. Objectif : dénicher un maximum d'œufs. Pour les déguster bien sûr mais aussi pour les gagnants (Ecole St Alphonse) se délecter avec la très belle collection de livres (les histoires de Lola et d'Enzo) empochée à cette occasion.

14 avril

Des œufs comme s'il en pleuvait !

La chasse aux œufs, c'est toujours un régal pour les enfants. Organisée par l'ACAH cette édition a rassemblé près de 200 élèves de CP qui se sont joyeusement épar-



23 mai

Fête des voisins : en bons voisins !

Une vingtaine de quartiers, soit près de 600 participants ont célébré dignement la Fête des voisins. Malgré la pluie qui s'est invitée, la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous de cette édition.



27 avril

Emotion en souvenir de la déportation



Lors de la cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation, élus, représentants des associations patriotiques, CMEJ étaient rassemblés devant la stèle des déportés pour un dépôt de gerbe. « *Le sens de cette journée, c'est se souvenir. Pardonnons, mais surtout n'oublions pas* » a rappelé le Maire.

8 mai

Se souvenir et rendre hommage

Le 69^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 a permis à Gustave Dassonville, après avoir fleuri le monument aux morts, de rappeler que ce conflit hors du commun avait pratiquement embrasé toute la planète.



SOMMAIRE



02

- Couverture p.1
 - Sur la route colorée des 24 heures du Mont
- Coup de rétro p.2
 - Images d'un passé récent
- Editorial p.3
 - Notre défi : redresser les finances de la ville



04

- Qualité de ville p.4
 - Une nouvelle crèche pour les tout-petits
 - Tranquillité vacances : c'est gratuit
- Animations p.5
 - 600 cyclistes aux 24 heures du Mont
 - Quand la musique est bonne



05

- Social p.6
 - Une pluie de médailles
 - Plan canicule
- Portrait p.7
 - Georgette Dupont, militante de la famille
- Dossier p.8-9
 - Les finances de la ville sont dans le rouge



08

- Encart du Familia
 - Le programme du Familia en juillet-août
- Economie p.10
 - Trois nouvelles enseignes à découvrir
 - Braderie de l'ACAH, souvent imitée jamais égalée



10

- Sports p.11
 - Euralys : le pari réussi des 3 jours cyclistes
 - Initiation à la boxe
- Vie pratique p.12
 - La CNI valable 15 ans
- Tribune libre p.12
 - Expression des groupes politiques



16

- Jeunesse p.13
 - 10 jours rien que pour la petite enfance
- Agenda p.14-15
 - Les rendez-vous festifs et associatifs
- Détente p.16
 - Fête nationale : rendez-vous le 13 juillet au Jardin de la paix



édito

Gustave Dassonville

Maire

Conseiller communautaire délégué

On continue !

Le travail de redressement de notre Ville n'est pas facile à mener. Il s'agit même d'une tâche très rude.

Mais l'équipe qui m'entoure et moi aimons les défis. Alors, on peut dire que nous sommes servis, et dans tous les domaines : des finances communales déficitaires à redresser, l'insécurité à juguler, favoriser la création d'emplois nouveaux à Halluin, veiller aussi à préserver notre environnement et à améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

Comme vous le savez, en découvrant la situation quasi-inextricable des finances de la Ville, j'ai missionné dès ma prise de fonctions en avril dernier un expert en finances publiques afin de réaliser un audit que j'avais promis de rendre public.

Ce travail a été fait, et conformément à la promesse que j'avais faite, la majorité municipale a porté à la connaissance des Halluinois le rapport d'audit de nos finances lors du conseil municipal du 24 juin dernier.

Le rapport d'audit de M. Paul Hernu a été mis en ligne sur le site internet de la Ville. Tous les habitants peuvent aller le consulter dans son intégralité. Vous trouverez par ailleurs dans les pages qui suivent du présent magazine un article présentant une synthèse du travail effectué par M. Hernu, ancien vice-président de la Chambre Régionale des Comptes du Nord - Pas-de-Calais et ancien magistrat de la Cour des Comptes.

Par ailleurs, le compte administratif 2013 révèle un déficit de 512 000 euros. Cela a conduit le groupe majoritaire que je dirige à le rejeter. En effet, nous ne pouvions pas approuver la gestion déficitaire de nos prédécesseurs.

Certains rechignent à s'intéresser à la question des finances. Certes, c'est technique.

Pourtant, c'est le nerf de la guerre. Sans argent, nous ne pourrions pas investir pour l'avenir d'Halluin et des Halluinois.

C'est pourquoi nous allons assainir les finances communales, malgré les cris faussement indignés de ceux qui nous ont mis dans cette situation.

Oui, pour bâtir l'avenir, on continue ! ■

Consultez toutes vos infos sur

www.ville-halluin.fr

Magazine d'information municipale de la ville d'Halluin

Espace François-Mitterrand - 24, rue Marthe-Nollet - BP 156 - 59433 Halluin cedex - Tél. 03 20 28 83 50 - Directeur de la publication : Bertrand Bincteux - Rédaction : Domenico Pezzulla - Maquette : Olivier Burg - Photos : Thierry Thorel - Chromie : didier.alkenbrecher@wanadoo.fr - Impression : Impression Directe - Roubaix - Dépôt légal : 3^e trimestre 2014 - N° ISSN 0183-1534

La crèche multiaccueil *a ouvert ses portes*

La crèche multiaccueil a été inaugurée dernièrement et porte le nom de Georgette Dupont. Cet espace dédié à la petite enfance vient compléter l'offre municipale de la halte-garderie et de la crèche familiale.



Le bâtiment se dresse fièrement sur le site du pôle de la petite enfance situé rue Arthur Denettière. Dans un environnement verdoyant, voir bucolique, la crèche multiaccueil après une petite année de travaux a été inaugurée le 26 avril par Gustave Dassonville, entouré pour la circonstance de nombreux élus et parents. Le ruban inaugural coupé, le premier magistrat s'est réjoui de l'ouverture de ce nouvel équipement, soulignant : « *l'importance de ce lieu de vie qui participe à l'évolution et à l'éveil des enfants, à la découverte de la vie en groupe aussi, dans un environnement adapté et sécurisé* ». La crèche est un lieu d'accueil collectif conçu pour les tout-petits âgés de 10 semaines à 3 ans. 13 places sont réservées pour les petits (de 2 mois et demi à 16/17 mois) et 12 autres pour les grands

(18 mois à 3 ans), soit une capacité de 25 berceaux. Le bâtiment quant à lui se compose de deux espaces de vie avec dortoirs et grandes baies vitrées reliés par un patio central. Les locaux développent en tout près de 430 m².

Mode de garde souple

Les parents pourront ainsi choisir entre deux modes de garde, soit occasionnelle de quelques heures de type halte-garderie, soit un accueil à la journée. « *Cet équipement est pour nous un élément important de la vie de notre commune et je suis persuadée qu'il contribuera à améliorer le quotidien des familles* » a souligné Marie Thérèse Canoot, adjointe en charge de la famille, des seniors et de la petite enfance. Le maire invita ensuite Georgette Dupont

à prendre la parole. Celle qui a accepté de donner son nom à la crèche multiaccueil ne pouvait cacher son émotion évoquant dans son allocution la mémoire de Lucien son défunt mari. « *Le départ dans la vie d'un enfant est très important et ici tout est fait pour que le bébé, l'enfant s'y sente bien et puisse s'épanouir, progresser dans la vie entouré de toute une équipe professionnelle formée et motivée* » a-t-elle indiqué. Elle conclut son propos en remerciant le maire et son équipe municipale de poursuivre la tâche pour l'éveil et l'avenir de l'enfant afin qu'il puisse devenir un adulte responsable.

Deux jours après cette belle inauguration, la crèche était officiellement ouverte. Et la structure affiche déjà complet.

LA FICHE PRATIQUE

La crèche multiaccueil Georgette Dupont est située au 4ter rue Arthur Denettière (contact 03 20 76 05 54). Elle fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Les enfants peuvent y être inscrits, selon les places disponibles, à « temps plein » ou occasionnellement. Le nouvel équipement voisine la crèche familiale (73 enfants) et complète ce pôle enfance puisqu'y siègent également la Protection maternelle et infantile (PMI) et le Centre médico-psychologique (CMP). Enfin, rue Gustave Desmettre, on y trouve la halte-garderie (20 enfants).

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Pour votre sécurité lorsque vous partez en vacances, vous pouvez bénéficier gratuitement de l'opération tranquillité vacances. Pour cela, il est nécessaire de remplir le formulaire que vous trouverez sur internet (www.interieur.gouv.fr) ou d'en faire la demande auprès du commis-

sariat de police. Une surveillance régulière sera faite autour de votre domicile. Bien entendu, le dispositif ne s'applique qu'aux maisons vides de tout occupant. Renseignements à fournir : adresse et lieu de vacances, personne à contacter en cas de problème... Rappelons égale-

ment qu'il existe une loi pour protéger plus particulièrement les personnes qui sont en situation de faiblesse ou d'ignorance. En cas de problème, se rapprocher du commissariat de police d'Halluin au **03 20 01 06 50** et du service citoyenneté prévention au **03 20 28 26 26**.

Dans la roue des « 24h du Mont »

Sur le thème de la coupe de monde de football, les 24 heures du Mont ont pris leur envol avec sur la grille de départ, pas moins de 600 cyclistes grimés et costumés. Ah, oui alors, cette belle fête populaire n'a vraiment rien perdu de sa superbe !



1. L'originalité des 24heures du Mont, c'est aussi son magnifique circuit champêtre.

2. Le groupe majoritaire derrière Gustave Dassonville dans les starting-blocks pour le lancement de la nouvelle édition des 24h du Mont.

3. Au menu des 24heures : des couleurs, des sourires, de la joie et de la bonne humeur !

4. Des fous du guidon sur leur drôle de machine.

5. L'escargot-vélo : un prototype qui remplacera bientôt le V'Lille ?

6. Oh, ce n'est pas beau de tirer la langue.

De la zique dans tous les quartiers

Les amateurs de bonne musique n'avaient que l'embarras du choix, lors de la Fête de la musique, le 21 juin, journée nationale dédiée à tous les mélomanes. Ce sont les groupes « les Bretons du Nord » et « Collector » qui ont ouvert le bal espace François-Mitterrand. Puis la Schola s'est déployée aux foyers du Val de Lys, à Altitude et ensuite à l'Harmonieuse. Les commerçants cafetiers : Aux Accordéonistes, Le Tapas et Le Boulevard ont également proposé de belles animations.

1. Saxo alto, ténor et trompette. Guitares, percussions et clavier... la Fête de la musique a débuté en centre ville sous un soleil resplendissant.

2. La musique, langage universel. Ce jeune violoncelliste est très appliqué !

3. Un public nourri et ravi à l'Harmonieuse avec le petit orchestre de la Schola.





Une pluie de médailles à la salle du Manège au cœur d'une tradition bien vivante à Halluin.

Honneurs officiels pour les médaillés du travail

C'est sur une belle interprétation des Accordéonistes puis de la Chorale du Mont qu'ont été accueillis, salle du Manège, les médaillés pour cette traditionnelle manifestation qui consacre des années de travail.

« Et ce n'est pas rien ! expliqua le maire, c'est le temps par exemple nécessaire pour faire d'un enfant une femme ou un homme, le temps de voir apparaître sur son visage quelques rides, le temps de comprendre qu'on ne deviendra pas Einstein mais qu'on sera heureux quand même. Vous avez connu le plein emploi, c'est-à-dire l'heureux temps où l'on pouvait changer de métier et de patron facilement. Alors qu'aujourd'hui nos jeunes ont bien du mal à commencer une carrière. C'est pourquoi il est important de vous remettre une médaille pour toutes ces années passées à servir l'entreprise. Et ce n'est pas facile de pouvoir aligner vingt, trente, trente-cinq et même quarante années de bons et loyaux services. »

Entourés de leur proches, les quelques soixante six récipiendaires totalisant 2100 années de travail ont reçu les honneurs des édiles. Rappelant que malgré la crise cette cérémonie n'avait rien perdu de son sens et de la légitimité qui ont toujours été les siens, Gustave Dassonville a souligné : « Cette manifestation à laquelle vous avez été conviés est traditionnelle, il n'en demeure pas moins que remettre aujourd'hui une médaille du travail peut paraître paradoxal, au moment où un trop grand nombre de nos concitoyens sont à la recherche d'un emploi. On pourrait être tenté de considérer qu'avoiron du travail est déjà en soi gratifiant. Toutefois, le paradoxe n'est qu'apparent. »

Puis pour terminer, le maire a ensuite évoqué ses préoccupations en matière de développement économique : « Ce couple indissociable que constitue l'entreprise et ses salariés, et que d'une certaine façon nous célébrons aujourd'hui, est un des éléments in-

Liste des médaillés du travail halluinois

Echelon Argent (20 années d'activité) : Laurent Adam, Cécile Bekaert, Nathalie Debue, Yazid Dekkar, Maité Favereaux, Corinne Ghesquiere, Grégory Halipre, Martine Laval, Jean Jacques Lecomte, Michael Olivier, Bernard Prelooker, Daniel Scrite, Claude Wavrant, Bé-rangère Witdouch.

Echelon Vermeil (30 années d'activité) : Aniello Annarumma, Véronique Beugniet, Nadine Buttenaere, Isabelle Decruyenaere, Pierre Decruyenaere, Sabine Deroy, Jean Michel Devos, Véronique Dubois, Paul Gryson, Danielle Guilluy, Isabelle Lannoy, Elisabeth Lentini, Jean Moulard, Hervé Rousseau, Dominique Tiberghien, Catherine Vansyngel, Philippe Vermeere, Gisèle Vernet.

Echelon Or (35 années d'activité) : Ahmed Barnicha, Eric Beugniet, Fernand Boizart, Nelly Bouriez, Olivier Braems, Dany Claeis, Bernar Dejaegher, Martine Deleu, Bernadette Gigout, Gilles Honvault, Madeleine Kempa, Rudy Lemenu, Evelyne Midot, Sylviana Rodrigues, Stéphane Ugille, Catherine Vinciguerra.

Echelon Grand Or (40 années d'activité) : Claudine Callewaert, Christine Catrx, Claude Clément, Catherine Croes, Anne De Bleekere, Annie Deroubaix, Marcel Fernandezchantal Foulon, Chantal Grouwet, Jeannine Paciocco, Roselyne Meeschaert, Rafael Rivas Megias, Manuel Sanabria Barragan, Hubert Souriau, Chantal Splet, Bruno Temprenant, Christian Vandenbussche, Evelyne Vermeulen.

dispensables à la vie de la cité. En travaillant pour l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée, vous contribuez à la marche de notre société. Attirer sur le territoire d'une commune des activités nouvelles, contribuer à maintenir celles qui y sont, créer pour elles à travers des équipements publics des conditions optimales pour leur fonctionnement, tout cela fait partie de mes préoccupations majeures tout comme celle de mon équipe municipale. »

FACE À LA CHALEUR, LA VIGILANCE EST DE RIGUEUR !



Tous les ans, le « Plan Canicule » est déclenché jusqu'au 31 août lorsque la température atteint 24°C la nuit et 35°C en journée. Dans ce cas le C.C.A.S. établit un recensement des personnes âgées et/ou en situation de handicap, sous forme d'un registre nominatif prévu par le décret 2004-926 du 1^{er} septembre 2004.

Ainsi, ce registre est prévu pour : Les personnes âgées, résidant à leur domicile, de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et celles de plus de 65 ans. Egalement les personnes adultes handicapées bénéficiaires d'allocations ou d'une pension d'invalidité. Cette démarche d'inscription est **volontaire et facultative**. Elle peut être faite : **par la personne elle-même, son représentant légal** (fournir l'extrait du jugement de tutelle), **un tiers** (parent, voisin, médecin...), soit directement au **C.C.A.S.** (40 rue Marthe Nolle) au 03.20.68.48.68 ou par mail : aureliepugnetti@mairie-halluin.fr ou cecilecoquelet@mairie-halluin.fr, soit par écrit. Si vous êtes déjà inscrit merci de prendre contact avec nos services pour mettre à jour vos données.

■ QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

En cas de fortes chaleurs : ne pas sortir aux heures les plus chaudes ; boire 1.5 litre d'eau par jour, éviter l'alcool ; ne pas faire d'efforts physiques intenses ; maintenir son habitation à l'abri de la chaleur ; donner des nouvelles régulières à son entourage.

■ CANICULE INFO SERVICE

Plateforme téléphonique « canicule info service » au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du lundi au samedi de 8h à 20h de 1^{er} juin au 31 août. Consulter la **carte de vigilance de Météo France** (mise à jour à 6h et à 16h) et les conseils de Météo France selon les niveaux de vigilance.



Georgette Dupont, *La famille au cœur de son engagement*

Depuis l'âge de 32 ans, son militantisme en faveur de la famille n'a qu'un seul but : tout faire pour que la mère de famille puisse trouver le temps nécessaire à se former pour mieux appréhender sa mission d'éducation.

Et si Georgette Dupont a accepté que son nom soit donné à la crèche multiaccueil, ce n'est pas son nom qu'elle y inscrit mais bien le travail qu'effectuent sans relâche et avec vocation les bénévoles de l'aide aux familles, les travailleuses familiales, les aides des familles dans leur ensemble. C'est mon mari, dit-elle, qui, en 1962, m'a poussée à m'engager. Mais Georgette se rappelle aussi les valeurs qui ont accompagné son enfance : « *Maman rendait beaucoup de services ; papa et mon frère, qui travaillait avec lui au garage, avaient l'amour de leur métier et pour eux le client était d'abord un ami* ».

Georgette Dupont, née le 24 février 1930 à Halluin, dans la maison familiale rue Jacquart, est l'aînée de trois enfants (le frère évoqué à l'instant, qui est décédé à l'âge de 59 ans, et une sœur de seize ans sa cadette). Elle a été élève à l'école Sainte-Marie avant de poursuivre ses études au lycée Sévigné à Tourcoing. Titulaire d'un brevet d'enseignement commercial, elle entre chez Lhorthiois comme employée de bureau. C'est dans cette entreprise qu'elle fait la connaissance de son mari, d'abord employé puis promu chef de fabrication. Lucien Dupont, militant jociste - qui a été conseiller municipal de 1971 à 1977, puis de 1985 à 1995 - a fait partie très tôt du conseil d'administration de l'APAF Association populaire de l'aide familiale, aujourd'hui AFAD (aide familiale à domicile).

Besoin de contact et d'échanges

Quand celui-ci a été amené à prendre la responsabilité de l'APF (Association populaire des familles), on a demandé à son épouse de le remplacer et d'assurer le secrétariat de l'APAF. Georgette a alors 32 ans et attend son cinquième enfant. Elle accepte bien que n'étant pas très enchantée par la tâche à accomplir. Mais très vite, d'autres fonctions lui incombent et viennent satisfaire son besoin de contact et d'échanges : accueillir les candidats du foyer-école, effectuer les démarches pour l'obtention d'une travailleuse familiale, rendre visite, même les dimanches, aux familles venant d'avoir un nouveau-né. Il était important pour Georgette que ces familles connaissent les possibilités qu'elles avaient d'être aidées par l'association, comme elle-même en avait bénéficié après la naissance de sa cinquième puis de sa sixième fille.

Georgette Dupont a d'abord fait partie de l'APAF locale avant le regroupement entre Roubaix, Tourcoing et la vallée de La Lys. En 1971, elle intègre le conseil d'administration de la fédération départementale. En fin de mandat et jusqu'en 1978, elle assume les responsabilités de vice-présidente. Aux assemblées nationales, auxquelles elle assiste avec Annie Chombeau - qui, rappelons-le a été honorée par la Ville, lors de la cérémonie des vœux - les rencontres avec des bénévoles de

tout le pays sont autant de sources d'échanges d'expériences, de points de vue, d'enrichissement personnel.

Valoriser l'épanouissement de la famille

Tout au long de son parcours dans le bénévolat, Georgette Dupont n'a jamais oublié le courage des premières travailleuses familiales (à Roubaix, c'était en 1941, à Halluin, en 1942), des personnes qui quittaient parfois un emploi salarié sans savoir si dans la fonction qu'elles s'étaient octroyée, elles seraient payées. La tâche était rude en cette période de guerre, de drames, de problèmes de sous-alimentation, de pères absents. Hier comme aujourd'hui, Georgette Dupont partage avec d'autres bénévoles halluinoises des missions de soutien, de formation, d'écoute : l'aide familiale, la CLCV (consommation, logement et cadre de vie), ex-confédération syndicale du cadre de vie, l'école des consommateurs.

Le fil conducteur de l'engagement de Georgette passe par la valorisation de l'épanouissement de la famille. Alors bien sûr, l'aide familiale doit être là pour faire face aux difficultés de la vie mais ce qui serait formidable, c'est que l'aide apportée aux familles puisse permettre aux mères, ainsi déchargées de lourdes tâches familiales, de pouvoir utiliser ce temps à la formation : faire du préventif, le rêve de Georgette. Depuis dix ans, elle poursuit son chemin sans son mari, celui qui a été à la source de son engagement. Mais elle est riche de ses six enfants et seize petits-enfants. Riche de sa famille...

Audit financier de la ville

Le conseil municipal de ce mardi 24 juin 2014 qui s'est tenu salle Faidherbe a vu sa séance levée pour permettre de présenter à l'ensemble des Halluinois l'audit financier du compte administratif 2013 réalisé et présenté à cette occasion par Monsieur Paul Hernu*. Ce dossier reprend synthétiquement les grandes lignes de cet audit que vous pouvez d'ailleurs retrouver dans son intégralité sur le site de la ville à l'adresse suivante : www.ville-halluin.fr

RÉTROSPECTIVE SUR L'AUDIT FINANCIER : *Les finances de la commune dans un état extrêmement préoccupant*

L'audit financier comporte 4 parties :

- 1/ le diagnostic sur l'état des finances
- 2/ le retraitement des données financières
- 3/ l'examen des conventions entre les associations et la ville
- 4/ la gestion de la trésorerie

1/ LE DIAGNOSTIC SUR L'ÉTAT DES FINANCES

A/ LES SOURCES DE REVENUS

a/ Les contributions directes

Malgré une hausse de 22% des bases des contributions directes (base pour le calcul des impôts locaux par exemple) entre 2008 et 2013, les bases de calcul des impôts de la ville d'Halluin restent en dessous des bases des villes de même ampleur faisant partie de la Communauté Urbaine de Lille (- 50%).

La pression fiscale sur les ménages d'Halluin est 30% plus élevée que la moyenne nationale. La faiblesse de ces bases entraîne sur la commune des taux d'imposition élevés. De même que les dotations de l'état calculées sur ces mêmes bases se retrouvent amoindries de 20% par rapport aux villes de même taille de la Communauté Urbaine.

b/ Le produit des services et du domaine

Les tarifs d'accès aux différents services publics et équipements de la ville (ex : centres de loisirs, cantine, cinéma, halte garderie, ...) ne représentent que 6,7% du total des revenus. La fiscalité reversée par la Communauté Urbaine (compensation, dotations diverses, ...) a baissé.

Le désengagement de l'état envers les collectivités territoriales depuis 2011 entraîne également une baisse des recettes de la ville.

Halluin se retrouve donc dans une situation défavorisée par rapport à ses recettes de fonctionnement. Ses capacités financières ne sont, dès lors, pas très importantes par rapport aux autres communes de même taille de la Communauté Urbaine.

B/ LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (CHARGES FINANCIÈRES ET CHARGES DE PERSONNEL)

Ces dépenses sont très rigides et laissent peu de marge de manœuvre à la commune pour inverser les tendances.

Les charges de personnel sont très élevées et représentent 60% des dépenses de gestion courante, soit 6,4 points de plus que la moyenne des villes de même taille. Ces 6,4 points représentent une dépense supplémentaire pour la ville de 755 000 € par an.

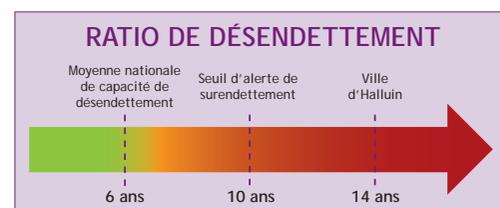
Des charges financières très lourdes, des dépenses de personnel élevées, le tout additionné à des charges de structures importantes (entretien des bâtiments, achats de fournitures, ...) altèrent fortement la capacité d'autofinancement de la ville.

La capacité d'autofinancement brute (excédent brut) représente l'écart entre les dépenses et les recettes de fonctionnement.

Cette capacité d'autofinancement est plus faible de 5 points par rapport aux villes de même ampleur. Cet écart de 5 points équivaut en valeur absolue à 1 million d'euros en moins dans les caisses de la ville.

La capacité d'autofinancement nette (l'argent qui reste pour investir) calculée à partir de la capacité d'autofinancement brute à laquelle on soustrait le remboursement annuel du capital de la dette est de 120 000 €. Ce qui est très faible. Si cette tendance ne s'inversait pas, la ville serait obligée d'emprunter pour rembourser ses

anciens emprunts. La situation d'endettement est critique. Le ratio financier mesurant la capacité communale de désendettement obtenu en divisant l'encours de la dette par la capacité d'autofinancement brute est inquiétant. Il représente pour la ville d'Halluin 14 années de cet autofinancement alors que la moyenne nationale se situe à 6 années. Le seuil d'alerte du surendettement est franchi au-delà de 10 années d'autofinancement.



On se rend compte que le seuil d'alerte de surendettement est largement dépassé pour la ville d'Halluin. Son ratio est 2 fois plus élevé que la moyenne des villes. Un autofinancement très faible et un endettement très important entraînent une capacité de remboursement des emprunts qui est très problématique.

HALLUIN EST EN SITUATION DE SURENDETTEMENT

2/ LE RETRAITEMENT DES DONNÉES FINANCIÈRES

A/ LE DÉFICIT RÉEL DE 512 000 €

Le compte administratif 2013 (bilan financier 2013 global) présentait un excédent de 214 000 €. C'est ce que l'ancienne municipalité voulait faire croire aux Halluinois. Cependant le contrôle budgétaire effectué par Monsieur Hernu lors de son audit, a démontré que les restes à réaliser (recettes et dépenses d'investissement non justifiées juridiquement par l'absence de notification de financements ou de compromis de ventes par exemple) étaient faussés et rendaient le compte administratif 2013 insincère.

Les dépenses d'investissement (travaux, achat d'immeubles, ...) pour plus de 430 000 € ne correspondaient donc à aucun engagement ju-

ville d'Halluin - Année 2013

ridique à la fin de l'exercice 2013. De même que certaines recettes d'investissement d'un montant supérieur à 650 000 € n'étaient justifiées d'aucune pièce. Dès lors, l'excédent de 214 000 € déclaré sous l'ancienne municipalité, après corrections, passait à un déficit de plus de 40 000 €. L'audit a permis de mettre en exergue d'autres points litigieux rendant, eux aussi, insincère le compte administratif 2013 tel qu'il avait été présenté à l'origine. En effet, une somme de 336 000 € correspondant à des engagements pris au titre de marchés publics mais non prévue au budget et une autre somme de 135 000 € correspondant à des consommations de fluides (gaz, électricité, ...), également non prévue au budget, n'ont pas été rattachées au compte administratif de 2013 (au bilan financier global de 2013).

LE DÉFICIT RÉEL DE L'ANNÉE 2013 S'ÉLÈVE EN DÉFINITIF À 512 000 €

Un tel déficit a surpris la nouvelle municipalité. Il s'explique d'une part, par l'absence de l'inscription de certains restes à réaliser au compte administratif mais aussi par une gestion des engagements de dépenses d'investissement non conformes à la réglementation (on ne prend pas d'engagements sans avoir des crédits disponibles) et enfin par une absence récurrente de vigilance au niveau du rattachement des charges de fonctionnement (les fluides par exemple). Malheureusement, l'exercice comptable 2013 a été clôturé avec un déficit de 40 000 €. La différence entre le déficit réellement constaté de 512 000 € et le déficit clôturé de 40 000 € soit 472 000 € sera directement intégré dans le compte administratif de 2014, plombant ainsi le nouveau compte administratif car techniquement, il est impossible de revenir sur un exercice clôturé.

B/ D'AUTRES ÉLÉMENTS DE RETRAITEMENT

Au cours de l'audit, il a été constaté qu'une somme de 237 000 € avait été inscrite en subvention d'investissement afin d'apurer des opérations pour compte de tiers. L'ancien maire a indiqué « *qu'il s'agissait de frais d'insertion et d'études qui restaient en attente d'affectation* ». Il a aussi ajouté « *qu'il n'y avait donc pas eu de subvention au bénéfice d'un tiers* ». En droit comptable, les modalités de cette régularisation sont totalement irrégulières. Cette subvention d'équipement est purement et simplement fictive. Nous avons dû la sortir des actifs pour la passer directement en perte car elle ne correspondait à aucune réalité.

Il y a aussi la valeur du patrimoine de la ville qui n'est pas clairement identifiée. L'inventaire des immobilisations ne correspond pas à l'état de

l'actif comptable. Le montant des immobilisations inconnues sur la ville d'Halluin (biens dont la ville est propriétaire et qu'on ne parvient pas à identifier) s'élève à plus de 23 millions d'Euros. Un gros travail d'inventaire va devoir être réalisé.

Enfin, le risque lié aux emprunts toxiques (emprunts réalisés pour rembourser les intérêts d'emprunts existants) n'est pas provisionné. Les emprunts toxiques sont dits « toxiques » car indexés sur la parité de l'Euro par rapport à une autre valeur monétaire, en l'occurrence ici le Franc Suisse.

Actuellement, le taux pris en compte pour calculer les intérêts est autour de 5%. Aujourd'hui, ce taux, au vu des fluctuations monétaires, ne signifie plus rien. En effet, la réalité des changes monétaires, nous conduit, depuis le 1^{er} mai 2014, vers un taux de 12.60%. L'écart entre ces deux taux augmente automatiquement les charges de la commune sur l'exercice 2014 et les exercices budgétaires à venir. En effet, cette surcharge d'intérêt, supportée sur toute la durée de l'emprunt, c'est-à-dire 14 années, représenterait la somme de 2 218 760 €.

C/ L'IMPACT SUR LES INVESTISSEMENTS À VENIR

Dans de telles conditions, la capacité de la commune à engager de nouveaux investissements pour l'année 2014 se trouve affectée par un double handicap, le report non financé de 2013 (ce qui n'a pas été payé en 2013) et la situation de surendettement. La situation financière de la commune qui se trouve très préoccupante, demandera des efforts importants d'économie sur les dépenses de fonctionnement et une grande sélectivité des opérations d'investissement afin de réduire progressivement son niveau de surendettement actuel.

3/ L'EXAMEN DES CONVENTIONS ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LA VILLE

Les associations qui sont soutenues financièrement par la ville, représentent un enjeu financier important. Les subventions versées aux associations correspondent à 870 000 € auxquelles s'ajoutent les aides en nature (mises à disposition de personnels, de locaux, de matériels, frais de communication, aides logistiques ...) pour une valeur de 2 225 000 €.

En sa qualité d'auditeur, Monsieur Hernu recommande à la ville de réviser le contenu des conventions actuelles pour obtenir des engagements plus précis de la part des associations, sur à la fois le compte-rendu financier de l'emploi des fonds accordés et aussi sur l'évaluation de la réalisation des objectifs fixés.

4/ LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

Le manque d'outils opérationnels (logiciels, procédures, ...) permettant d'anticiper au mois, voire même à la semaine, les encaissements et les décaissements, est préjudiciable à une bonne gestion de la trésorerie. L'absence d'outils de gestion prévisionnelle et de trésorerie est un réel handicap pour piloter les comptes de la mairie. Cet outil est à construire pour permettre d'appréhender avec le plus de visibilité possible les flux d'encaissements et de décaissements et d'utiliser à bon escient le crédit de trésorerie.

* QUI EST MONSIEUR PAUL HERNU ?



Monsieur Paul Hernu

- Magistrat en retraite
- Spécialiste des finances publiques
- Ancien Vice-Président de la Chambre Régionale des Comptes du Nord Pas de Calais
- A fini sa carrière à la Cour des Comptes Nationale
- A audité les finances d'Hénin Beaumont

Cet audit a permis à la nouvelle municipalité de connaître l'état réel des finances de la mairie ; finances qu'elle ne pensait pas aussi désastreuses. La transparence souhaitée par le Maire, Gustave Dassonville, a conduit Monsieur Hernu à présenter l'ensemble de ses conclusions au plus grand nombre des Halluinois lors du dernier conseil municipal. La mise en ligne du rapport d'audit sur le site de la ville permet aussi à tout à chacun d'y avoir accès librement. La nouvelle municipalité souhaite relever à bras le corps ce défi difficile qui est de réduire l'endettement de la ville, en appliquant une gestion saine, sincère, équilibrée et responsable que l'on pourrait qualifier de gestion de bon père de famille. Maintenant, il faut envisager l'avenir même s'il s'annonce délicat. Après avoir contrôlé et analysé les éléments financiers du compte administratif 2013 et de la trésorerie, Monsieur Hernu va pouvoir maintenant entamer la phase prospective de son audit pour nous aider, via des recommandations, à mettre en place un plan de redressement des finances de la commune.

Ces Halluinois qui créent, innovent, inventent...



De la beauté de la tête aux pieds

Depuis mars une nouvelle enseigne a vu le jour rue de Lille, spécialisée dans les soins de beauté. Cathy Da Costa a débuté son activité avec un portefeuille client solide et acquis alors qu'elle proposait ses services à domicile. Soins du visage et du corps, épilation, manucure et pédicure, onglerie, maquillage de jour ou libanais, UV et aussi des cures spécifiques anti-âge et raffermissement de la peau. Bref, une étape bien-être incontournable.

> **Miss Ty Beauté, 222 rue de Lille à Halluin. Tél : 06 71 93 01 69. Missty.beaute@hotmail.fr**

Un tour du monde viticole

Hongrie, Slovaquie... puis l'Afrique du Sud. Ensuite direction le Chili ou encore l'état de Californie. Gérard Desoeuvres est vendeur de vin aux particuliers depuis mars dernier. Après 30 ans passés au service de maisons prestigieuses, il décide de s'installer. Sa spécialité : les vins étrangers. Il vous racontera le pinot noir ou le malbec d'Argentine, le carménère du Chili mais aussi les vendanges tardives, les grains nobles ou les vins de glace. Sans aucun doute de belles découvertes en perspective !



> **Gérard Desoeuvres, 10 rue Marc Sangnier à Halluin. Tél : 06 07 72 50 90**



Toutes les saveurs de l'Italie

Bilel Oueldi a vécu 10 ans à Bologne, ville située au nord-est de l'Italie en région d'Emilie-Romagne. Alors, forcément, lorsqu'il débarque à Halluin en 2011, c'est avec son savoir-faire culinaire façonné dans la péninsule. En mars dernier, il accueille ses premiers clients. Sa carte propose un large choix de pizzas, de pâtes, de salades, de lasagnes tout comme les desserts dont le fameux tiramisu. Le menu enfant est également proposé tout comme les frites et le burger pour les inconditionnels. Et tout ça, à petits prix. Toutes les senteurs de l'Italie sont à deux pas de chez vous !

> **L'italiano, 38 rue de Lille à Halluin. Ouvert tous les jours sauf le dimanche midi. Tél : 06 50 08 28 19 ou 03 20 59 89 20 74. bilel.oueldi@outlook.fr**

Sous le soleil exactement ?



Passant tout à fait... Malgré les assauts répétés des nuages, la pluie ne s'est finalement invitée qu'en fin de journée laissant le soleil jouer à cache-cache avec les nuages lors de la braderie-brocante de Pentecôte organisée par l'ACAH. Dès potron-minet, les bradeux se sont installés dans l'artère principale de la ville baignée par les premières lueurs de l'aurore. « *Mais que le soleil est beau quand tout frais il se lève* » a écrit Charles Baudelaire. La rue de Lille qui commençait à s'animer a offert, ce jour-là, ce magnifique spectacle aux premières lueurs de l'aube ! Puis au fil de la journée, ce sont des milliers de personnes qui ont arpenté les rues de la ville. A certaines heures de pointes, il était même parfois difficile de se faufiler tant la braderie était fréquentée.

Cette édition comme pour les précédentes a fait le bonheur de milliers de chineurs, profitant des tas de bonnes affaires. Il y a ceux qui recherchent l'objet rare mais il y a aussi les autres venus en famille, entre amis pour se promener et profiter de l'ambiance. Mais que ce soit du côté vendeurs ou du côté badauds, un seul mot d'ordre : le bonheur est dans le prix !



Le pin's reste toujours à la mode...

La Vallée de la Lys *renoue avec le cyclisme*

On en gardera un très bon souvenir de ces 3 jours d'Euralys organisés par le Syndicat intercommunal. Trois communes, trois étapes : Bousbecque, Comines et Halluin. Cette première course cycliste interrégionale par étapes remportée par Thomas Brebant (Peltrax) est déjà devenue un événement sportif majeur.



1. Il a fière allure ce peloton coloré qui serpente la campagne de la Vallée de la Lys.

2. Du secteur urbain également pour l'étape halluinoise. Même ici, en centre ville, ça roulait fort !

3. Halluin, ultime étape de ces 3 jours d'Euralys. Le trio gagnant : 1. J. Robin (au centre), 2. O. Duranel (à gauche), 3. H. Jumeaux (à droite).

A L'ÉCOLE MICHELET, ON S'INITIE À LA BOXE !

Le club halluinois de sports de contact « Coach Boxe Halluin », en partenariat avec l'école Michelet, a organisé une session sportive au cours du premier trimestre 2014 au profit des trois classes de CE1 que compte l'établissement.

Pendant six semaines consécutives, le jeudi après midi, les élèves ont bénéficié d'un cycle de découverte des sports pieds-poings. Ces séances étaient encadrées par les deux dirigeants du club, Philippe Brunelle et Sylvain Verschaever. Ce cycle a été préparé spécifiquement pour le public concerné. Il fallait intéresser les enfants, apaiser les craintes de certains et les faire évoluer en toute sécurité, tout en ayant une progression qui leur permettrait de conclure ce cycle par un assaut éducatif.

Cette première dans une école halluinoise fût un vrai succès. L'adhésion et l'engouement des élèves associés à l'enthousiasme des moniteurs ont rendu cette initiative positive. Les buts que s'étaient fixés les enseignants et les moniteurs ont été pleinement atteints. L'aspect physique, le respect des consignes, la mixité de cette discipline ont permis aux uns et aux autres de poser un regard différent sur leurs petits ou petites camarades. Notons, pour la beauté du geste, que cette action a été menée bénévolement. Le club « Coach Boxe Halluin » est ouvert à toutes et tous. Et pour sa deuxième

saison le club compte déjà 130 adhérents. L'enseignement de l'activité se pratique en détente-loisirs, hors circuit compétitif.



> Renseignements au club, salle Pierre de Coubertin (rue Edouard Branly), les samedis et dimanches matin, salle Dany Dhondt (rue de la Lys) le mardi à partir de 18h ou par téléphone : 06 78 02 86 06 - 06 88 29 96 54.

La carte d'identité,

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne celles sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures ainsi que celles sécurisées délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. Toutefois, cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer en mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas



modifiée. Attention au pays dans lequel vous vous rendez. Certains pays n'acceptent que la date de validité inscrite sur les cartes d'identité.

> **Informations sur :** <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Tribune libre

Groupe «Changeons l'avenir d'Halluin»

Déficit

Pendant les 13 années où M. Deroo a été maire de notre ville, lui et ses colistiers ont essayé de vous faire croire que la commune était bien gérée.

Aujourd'hui, la réalité les rattrape. Halluin a connu pour l'année 2013 un déficit réel de 512 398,92 €.

Pourtant chaque année, l'équipe sortante vous parlait d'excédent. Or ces soi-disant résultats excédentaires n'étaient que de la poudre aux yeux obtenus en ne tenant compte d'aucune règle comptable. Pourtant le 12 juillet 2012, le préfet du Nord leur avait rappelé un certains nombres de règles à respecter.

Pensez-vous qu'ils les aient respectées ? Pour le compte administratif 2013, ils ont sciemment reproduit les mêmes erreurs. Ainsi, selon M. Deroo et ses amis, le résultat 2013 était excédentaire de près de 200 000 euros.

Soit une différence de plus de 700 000 avec la réalité.

En conséquence, aujourd'hui notre ville n'a plus de marge de manœuvre. Au 31 décembre 2013, l'endettement est supérieur à 22,5 millions, dont une partie en emprunt toxique, ce qui va engendrer une augmentation des intérêts à payer de plus de 2 millions d'euros.

« Bonne gestion » disaient-ils ! Permettez-moi d'en douter.

Gauthier Desplanque

Groupe «En avant Halluin»

Il n'y « avait qu'à » et il « fallait juste »

Voilà 3 mois qu'un nouveau groupe majoritaire a pris les responsabilités de la ville. Dans l'opposition depuis les élections, le groupe « En avant Halluin » a très vite constaté que le discours avait changé.

Finis le temps où le candidat de droite estimait qu'il n'y « avait qu'à » et qu'« il fallait juste ». Aujourd'hui, il est rattrapé par la réalité. Gérer une ville n'est pas facile et le nouveau maire semble s'en rendre compte depuis peu.

Afin de ne pas être à notre tour une opposition uniquement critique, nous avons choisi d'être constructifs car seul le meilleur pour Halluin nous anime. C'est dans cet état d'esprit que nous participons activement aux commissions municipales. Encore faut-il être entendu !

Car il s'agit aussi de réfuter le discours répétitif de la majorité sur l'état des finances de la Ville alors que le compte administratif 2013, le dernier sous la responsabilité de l'ancienne majorité, présente un excédent de fonctionnement de 1 680 000 €.

Voilà ce qu'essaie de vous cacher le maire avec ses artifices de communication. Aujourd'hui, il convient non pas de ressasser le passé mais bien de savoir quels sont les choix financiers décidés par le maire qui impacteront le quotidien des Halluinois dès demain...

Laurent Caure

Groupe «100% Halluin»

100% Halluin : Un groupe au service de tous

Chères Halluinoises, Chers Halluinois,

Le groupe de Centre-Droit «100% Halluin» ne travaille que pour la ville, pas pour un parti politique. C'est pourquoi, lors des dernières élections municipales, notre campagne fut financée, non pas par un parti, mais sur les seules économies de nos colistiers : Une règle déontologique dont nous sommes fiers.

Dans ces conditions, les 22% des suffrages que vous nous avez accordés, résonnent comme un véritable succès, nous permettant de construire l'avenir. Et du fond du cœur, nous tenions à vous en remercier.

Durant tout ce mandat, le groupe «100% Halluin» sera constructif et force de proposition. Déjà, nous sommes intervenus sur les rythmes scolaires, afin de défendre les familles et l'intérêt de l'enfant. De plus, les finances de la ville étant exsangues, nous avons proposé une baisse de 10% des indemnités des élus (y compris pour nous-mêmes), car la politique c'est servir... et non pas se servir !

Hélas, en s'auto-octroyant la plus grosse indemnité possible et imaginable, le nouveau maire ne semble pas nous avoir entendus...

Nous continuerons néanmoins à travailler sans a priori, dans un esprit positif et avec un seul objectif : Faire avancer Halluin.

Jean-Christophe Destailleur

10 jours de bonheur pour la petite enfance

Les tout-petits ont été à la fête lors des « 10 jours de la petite enfance ». Le thème cette année : « mangez bougez ! ». Le menu proposé était copieux : du sport, de la musique, de la nature, du bien manger... Un programme riche et peu calorique concocté par la Ville et ses partenaires. Retour en arrière et en image !



1 - « P'tit Tom et les 4 saisons » ont planté leur décor à la Galerie. Ce spectacle interactif a ravi petits et grands.

2 - Le succès est au rendez-vous pour les animaux de la ferme du Mont choyés par les enfants.

3 - L'éveil musical, un vrai régal !

4 - Les tout-petits se sont bien amusés sur ce parcours sportif mais aussi éducatif.

5 - Même à la piscine on peut devenir une starlette.

6 - Au volley, il convient de s'approprier quelques gestes techniques puis d'apprivoiser le ballon.

7 - Tout est question d'équilibre dans l'apprentissage de la gym.

8 - Tout doux la musique quand doudou dort.

On vous y attend !

LE COIN DES ASSOCIATIONS

■ Samedi 30 août à 15h30

«**Concours vacances de belote individuel**» organisé par l'association les Débrouillards, au café les Accordéonistes 14, rue Gabriel-Péri. Renseignement au 0 681 072 715 ou 0 320 375 337, inscription le même jour jusque 15h30, 6€ par joueur. De très nombreux lots à gagner.

■ Dimanche 31 août départ de la mairie à 10h

«**Corso fleuri de Blankenberge**» organisé par l'association les Chemins d'amitié, inscription au 0 320 238 618 pour le 30 juillet dernier délai, tarif de 40€ voyage et repas, place assise au Corso.

■ Les Samedi 6 et Dimanche 7 Septembre

«**Journées à Londres**» organisées par l'association H.V.A. (Halluin Voyages Amitié).
Réservation : Ghislaine GRASSART - A la permanence d'H.V.A - Tous les vendredis de 15h à 17h - Inscription depuis le 13 Juin, au cercle St Joseph - 13, rue Emile Zola - Prix du séjour : 276 € / 30 pers. (prix dégressif : 258 € / 40 pers. et 247 € / 50 pers.)

1^{er} Jour : Départ en car grand tourisme, tout confort, pour Calais. Traversée en ferry jusque Douvres puis route pour Londres. Visite panoramique guidée de Londres. Déjeuner dans un Pub traditionnel de la capitale (2 plats, boisson, café). Temps libre et shopping après-midi. La nuit : Hôtel Sheraton à Heathrow (hôtel 4 ****, prestation de grande qualité) avec dîner (3 plats, boisson, café).

2^e Jour : Petit déjeuner en buffet puis excursion en bateau sur la Tamise puis départ pour la visite du château de Windsor, résidence Royale. Déjeuner dans un pub traditionnel à Windsor (2 plats, boisson, café). Au retour, arrêt à Canterbury pour une visite (hors cathédrale)

■ Mardi 9 et jeudi 11 septembre de 19h à 20h

«**Inscription gymnastique volontaire**» à la salle Alexandre Faidherbe, rue Marthe-Nollet. Contact A.Polvêche au 0 672 416 469. Reprise des cours, lundi 15 septembre 2014.

■ Samedi 13 septembre de 14h à 17h

«**Portes ouvertes**» à la MJC/Centre Social, 78 rue Gustave Desmettre, tel : 0 320 281 150. Inscriptions, renseignements, informations sur les activités proposées par la MJC/CS (Enfants, Ados, Adultes, Seniors).

■ Le 2^{ème} dimanche de chaque mois de 9h30 à 12h30

«**Permanence**» de l'association Philatélique halluinoise, salle municipale du cercle

RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

PETIT TAP RESTAURATION SCOLAIRE
GARDERIES PÉRISCOLAIRES
MERCREDIS RÉCRÉATIFS

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES JUSQU'AU 31 JUILLET 2014 DERNIER DÉLAI

Documents d'inscription à télécharger sur www.ville-halluin.fr

ou à retirer au Service Education (03.20.28.83.59) Espace Vauban - place du Général de Gaulle

LE SERVICE EDUCATION

Tous les documents nécessaires à l'inscription de vos enfants sont téléchargeables sur le site de la ville : www.ville-halluin.fr. Le dossier familial unique d'inscription doit être **déposé instruit et complet au plus tard le 31 juillet 2014**, au service Education, Espace Vauban, place du Général de Gaulle.

Des documents annexes complètent le dossier initial : le mot du maire sur la réforme des rythmes scolaires et le sondage proposés par la municipalité. Vous trouverez également une fiche explicative sur le nouveau fonctionnement de la restauration scolaire ainsi qu'une autre pour y inscrire vos enfants. Il en est de même pour les ALSH mercredis récréatifs, les garderies périscolaires et les petits temps d'activités périscolaires (écoles publiques uniquement).

Bref de l'info concrète et pratique.

Sauvez des vies on a ça dans le sang !

Il faut 5 dons pour sauver une vie...
...alors, soyez solidaires !

Donnez votre sang !

Les prochaines collectes de sang auront lieu le **lundi 21 juillet** de 10h à 13h et 15h à 19h, le **samedi 23 août** de 8h à 12h et le **mercredi 5 novembre** de 10h à 13h et de 15h à 19h à la salle des fêtes « Le Manège », rue Jacquard. Il faut savoir qu'aucun traitement ni médicament ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins. Alors, soyez solidaires.

Grand Prix d'Halluin

FFC 2^e, 3^e catégories et juniors
organisé par le VCU Halluin

Dimanche 24 août à 15h

Départ devant le « Café de la Paix » rue de Lille - HALLUIN

A vos agendas pour le Banquet des aînés

Le traditionnel **banquet des aînés** organisé par la Ville aura lieu le **samedi 25 octobre** à la salle des fêtes «Le Manège», rue Jacquard. Les inscriptions seront prises selon le tableau ci-dessous :

CLUB	LIEU D'INSCRIPTION	JOUR ET HEURE
Les chemins de l'Amitié	Foyer logement du Val de Lys	Mercredi 24 septembre de 14h à 15h
UNRPA	Salle Emile-Persyn	Mercredi 24 septembre de 15h30 à 16h30
Club des aînés du cercle Saint-Joseph	Cercle Saint-Joseph	Jeu di 25 septembre de 14h30 à 15h30
Halluin Voyage Amitié	Cercle Saint-Joseph	Vendredi 26 septembre de 15h à 16h
Mairie		Lundi 29 et Mardi 30 septembre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Calendrier des fermetures estivales



Comme chaque année, les commerçants et artisans de votre ville sont fermés sauf exception durant la période estivale. Retrouvez les dates de leurs congès ci-dessous et sur le site www.ville-halluin.fr.

BOULANGERIES/VIENNOISERIES

BOULANGERIE DE BRUYNE

85 rue de Lille
Du 14 au 28 juillet : ouvert de 7h à 13h

AU COIN GOURMAND

108 rue Gabriel Péri (ne ferme pas)

BOULANGERIE DELVAL

62 rue Emile Zola
du 4 au 25 août inclus

BOULANGERIE TENNIER

rue Francis de Pressencé
du 29 juillet au 19 août inclus

VIENNOISERIE DE L'EUROPE

19 rue de Lille (ne ferme pas)

BOUCHERIES / RÔTISSERIE VOLAILLERIE

BOUCHERIE VANELSLANDE

rue Jean Jaurès
du 30 juillet au 25 août inclus

BOUCHERIE DE LA HALLE

33 rue de Lille (ne ferme pas)

PHARMACIES / MAISONS MÉDICALES

CABINET GAILLOT DHENAIN

64 rue Gabriel Péri (ne ferme pas)

CABINET LAVALLAZ

4 rue Camélinat
du 13 juillet au 3 août inclus

CABINET DEDEINE

23 C place Bonpain (ne ferme pas)

MAISON MÉDICALE - DR BROUCK

86 rue de Lille (ne ferme pas)

PHARMACIE DE L'ÉGLISE

18 pl. Abbé Bonpain (ne ferme pas)

PHARMACIE DU MANÈGE

86 rue G. Desmettre (ne ferme pas)

PHARMACIE DU MANOIR

2 allée des Glaieuls
En d'août uniquement :
9h/12h-14h/19h - Fermé le samedi

PHARMACIE HORLACH

25 rue Gabriel Péri (ne ferme pas)

PHARMACIE PRINCIPALE

8 rue Marthe Nollet (ne ferme pas)

PHARMACIE VILLETTE

73 route de Neuville
Du 11 au 25 août (14h)

COIFFEURS

ART ET COIFFURE

150 rue de Lille
Du 5 au 18 août inclus

CHEZ LA FAMILLE

21 rue de Lille (ne ferme pas)

FASHION HAIR STYLE

28 route de Neuville
Fermé le mardi de mi-juillet
à mi août Fermé le 9 août

DS COIFFURE

84 rue de Lille
du 10 au 20 septembre inclus

ANGEL COIFFURE

269 rue de Lille
Fermé le mardi en Juillet et Août

HAIR ENERGY

79 rue de Lille (ne ferme pas)

LIBERA COIFFURE

13 rue de Lille
du 4 au 16 août inclus

VERSTICHEL BY STEPH

13 rue Marthe Nollet
du 10 au 25 août inclus

LINÉA COIFFURE

47 rue de Lille
Fermé les mardis du mois d'août

TCHIP

12 rue Marthe Nollet (ne ferme pas)

ACCESSOIRES DE COIFFURE

HAIR PRO SHOP

14 rue de Lille
du 4 au 18 août

FLEURISTES

ESPACE FLEURS

65 rue de Lille (ne ferme pas)

ESTHÉTISME / BIEN ÊTRE

DOUGLAS

25 rue de Lille (ne ferme pas)

MISS TY BEAUTÉ

222 rue de Lille
du 21 août au 1er septembre

PRÊT À PORTER / ACCESSOIRES

CHAUSSURES DECLERCQ

26 rue de Lille
du 5 au 25 août

LAISSEZ-VOUS TEMPS THÉ

51 rue de Lille
Du 1^{er} juillet au 2 août et du 19 août au
30 août : du mardi au vendredi de 10h
à 12h30 et de 14h à 18h30. Samedi de
10h à 19h non stop. Du 5 août au 16
août : Du mardi au vendredi ouver-
ture de 14h à 18h30 - Samedi de 10h
à 19h non stop

A VOS MARQUES

7 rue Marthe Nollet

LA FABRIQUE À VAPEUR

55 bis rue de Lille (ne ferme pas)

HÔTEL / RESTAURANTS / ALIMENTATION

AUX TROIS LIONS

14 rue Marthe Nollet
du 4 au 28 août inclus

BRASSERIE LE TAPAS

69 rue Gabriel Péri (ne ferme pas)

ESTAMINET FERME DU MONT

7 chemin d'Eau
du 28 juillet au 18 août inclus

FRITERIE DE LA ROUGE PORTE

Av. de l'Abbé Lemire (ne ferme pas)

LA CAPITAINERIE

30, 1^{ère} av du port Fluvial (ne ferme pas)

LA PETITE BOUFFE

91 rue de Lille (ne ferme pas)

LE LION DES FLANDRES

11 place Abbé Bonpain
du 25 juillet au 19 août inclus

LE JASMIN

2 rue Marthe Nollet
du 28 juillet au 25 août inclus

VICTORIA RISTORANTE

64 rue de Lille - du 1^{er} au 15 août

MOXI MOXI

17bis rue de Lille (ne ferme pas)

PIZZA CITY

Av. de l'Abbé Lemire (ne ferme pas)

PIZZ'ANGELO

21 rue Marthe Nollet
du 29 juillet au 25 août

LA TOSCANA

44 rue de Lille (ne ferme pas)

VANDERHAEGHE BOISSONS

26 rue Jean Jaurès
54 rue Gabriel Péri
Les magasins sont fermés tous les sa-
medis après midi en juillet et août, le
14 juillet et les 15 et 16 août

CAFÉS

CAFÉ LES ACCORDÉONISTES

14 rue Gabriel Péri (ne ferme pas)

LE RELAIS

49 rue Marthe Nollet (ne ferme pas)

LA DÉTENTE

5 rue Marthe Nollet (ne ferme pas)

LE LONGCHAMP

4 rue Marthe Nollet

OPTIQUE

DIRECT OPTIQUE

106 rue Lille - Fermé le lundi en août

OPTICIEN KRYS

Avenue de l'Abbé Lemire
du 9 au 17 août inclus

OPTIC 2000

63 rue de Lille (ne ferme pas)

LYS OPTIQUE

83 rue de Lille
du 1er au 19 août inclus

GARAGISTES / AUTOMOBILES

ACCROS MOTOS

20 route de Neuville (ne ferme pas)

AUTOVISION LEGRAND CONTRÔLE

2 rue des Prés
du 4 au 24 août inclus

GARAGE DELOBEL

126 route de Neuville

du 2 au 23 août

SERVICES

BLANCHISSERIE HOP NET

27 rue Marthe Nollet
du 4 au 26 août

COMERA CUISINES

rue de Lille

Réouverture en septembre

CUISINELLA

Av. de l'Abbé Lemire (ne ferme pas)

SCHELFHOUT

Avenue de l'Abbé Lemire
Fermé toute la journée les samedis 2, 9,
16 et 23 août

MAG PRESSE

6 rue Marthe Nollet (ne ferme pas)

ASSURANCES

SWISS LIFE ASSURANCES

M. Volant - 16 ter rue de Lille

En août uniquement :
de 10h à 14h et de 14h à 17h

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Saint-Joseph, 13 rue Emile-Zola. Contact : 0 320 239 494

■ Chaque lundi de 19h à 21h

« **Permanence** » de la Protection civile, 341 rue de la Lys. Recrutement pour devenir secouriste. Contact-halluin@nord.protection-civile.org

■ Le lundi de 14 h à 19 h

« **Permanences : CLCV** » au L.C.R. les Primevères 2, allée des Primevères (près de Notre Logis), tél. 0 320 377 448. Le premier lundi du mois de 14 h à 16 h, 134 rue de Lille. Email clcv.halluin@laposte.net

■ Tous les samedis après-midi de 16h30 à 21h

« **Jeux de société : scrabble, belote, milles bornes etc...** » LCR les Primevères 2, allée des Primevères. Contact : 0 632 365 903.

■ Tous les dimanches matin à 8 h

Sortie cyclotouriste organisée par le Cyclo Club Halluinois.

Rendez-vous, rue du Stade. Contact : Benoit Petit, cycloclubhalluinois@gmail.com.

■ Tous les mercredis de 14h à 16h

« **Atelier Café/Coutteure** » organisé par l'association de quartier cité Windels, 36 cité Windels « maison Ronny Coutteure » contact 0 626 050 352 ou assquartierwindels59@free.fr Gratuit pour les adhérents, 2€ par après-midi pour les non adhérents.

■ Tous les mercredis de 14h à 16h

« **Après-midi récréatif** » organisé par l'association de quartier cité Windels, 36 cité Windels « maison Ronny Coutteure » contact 0 626 050 352 ou assquartierwindels59@free.fr. Gratuit pour les adhérents, 1€ par après-midi pour les non adhérents. Jeux de société et jeux de cartes pour enfants et adultes, nombre de places limitées.

■ Tous les lundis de 15 H à 22 H

« **Permanences** » de l'association du Chevalet Halluinois. À la salle H-Wanquet, rue du stade. Tous les artistes même débutants sont les bienvenus. Pour s'inscrire ou venir rencontrer les membres du Chevalet, contact au 0 609 634 198 ou sur place demander Claude Mariacourt, président de l'association.

■ Tous les dimanches et jours fériés de 9h à 13h30

« **Concours de belote** » à l'amicale Michelet, rue de la Rouge-Porte. Carte d'adhérent 11, 50 € et 2 € le concours. Renseignements au 0 320 379 910.

LA VILLE D'HALLUIN PRÉSENTE

FÊTE NATIONALE

AVEC LA
PARTICIPATION DU
SHOW SHYM



Gold

LE DERNIER TOUR

DIMANCHE 13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE
AU STADE WANCQUET
à 23h (accès par le Jardin de la Paix)

À PARTIR DE 20H30
AU JARDIN DE LA PAIX
(accès par la rue de Lille)

Boissons et petite restauration
sur place jusqu'à minuit

